

Un.e vidéaste pour réaliser et monter une vidéo documentaire sur la base de témoignages d'ex détenu.e.s

République Démocratique du Congo (RDC)

- Lieu d'exécution : **Kinshasa**
- Statut : **Contrat de service**
- Date limite de dépôt de candidature : **18 juin 2024**
- Nombre de produits : **1 vidéo documentaire**
- Date de soumission : **5 juillet 2024**

Notre organisation

Avocats Sans Frontières (ASF) est une organisation non gouvernementale internationale créée en Belgique en 1992. ASF soutient l'accès à la justice, la réalisation des droits humains et la lutte contre les injustices dans les pays où les droits humains sont menacés. ASF a des bureaux en République Démocratique du Congo, au Niger, en République centrafricaine, en Ouganda, en Tunisie, au Maroc, et au Kenya. La coordination générale se fait à partir du bureau de Bruxelles. Pour plus d'information sur les activités d'ASF, veuillez consulter notre site : www.asf.be

Contexte et justification

Dans le cadre de son mandat et ses priorités stratégiques en matière d'accès à la justice et de protection des droits des populations vulnérables en RDC, ASF intervient dans la lutte contre les détentions préventives arbitraires. Les prestations visées entrent dans le cadre de la mise en œuvre de son projet « *Protéger les droits et libertés des défenseurs des droits de l'Homme et des détenu.e.s en situation de détention en situation de détention préventive arbitraire* » financé par l'Ambassade des Pays-Bas en République Démocratique du Congo.

L'objectif général dudit projet est de contribuer à la protection et à la réalisation effective des droits humains et des libertés publiques en RDC. Plus spécifiquement, le projet vise à contribuer à la protection et défense des DDH et des détenu.e.s, par une meilleure application du droit processuel et du droit international des droits humains, ainsi que par les actions de la société civile à influencer le système pénal à des pratiques conformes à l'état de droit.

Dans le même ordre d'idée, il est prévu l'organisation de campagnes (conférences) grand public ainsi que des actions d'influence qui passent notamment par les activités culturelles, artistiques, etc. Pour ce faire, ASF a opté de produire une vidéo documentaire d'environ 20 minutes dont le message clé portera sur le slogan « **Plus de prison, plus de violences** ». Ce travail de réalisation et de montage vidéo est à exécuter par un.e vidéaste sur base de son expérience et son savoir-faire.

Objectifs de la vidéo documentaire

L'objectif général est de sensibiliser les décideurs sur la problématique et les enjeux de la détention en mettant en avant une œuvre artiste partant du vécu de pensionnaires des prisons congolaises en général, et la prison centrale de Makala en particulier.

Les objectifs spécifiques mission sont :

- A partir des histoires vraies d'ex-détenus, réaliser et monter une vidéo mettant en avant les illégalités et irrégularités observées dans le monde carcéral ;
- Promouvoir le contrôle de la détention par les acteurs étatiques habilités ; et
- Mettre en avant de messages captifs en vue du plaidoyer.

Public cible

Le public cible est constitué des :

- Acteurs politiques œuvrant dans les institutions étatiques ;
- Acteurs de la chaîne pénale (personnel judiciaire, personnel pénitentiaire, personnel des services de sécurité, etc.) ;
- Partenaires techniques et financiers actifs en RDC ; et
- Acteurs de la société civile.

Lieu de l'exécution et date de soumission

La réalisation et le montage seront faits à Kinshasa. La date de la soumission du produit final est le 5 juillet 2024.

Profil recherché

Nous cherchons un.e vidéaste professionnel.le, force de proposition et à l'écoute de nos besoins. La connaissance des langues nationales congolaises (en particulier le Lingala) est un atout.

Pour postuler

Les vidéastes intéressés par cet appel sont invités à envoyer leurs offres techniques (décrivant le contenu de leur offre) et financière (hors taxes) par e-mail à l'adresse suivante : rdc-job@asf.be avec comme objet « *Réalisation et montage vidéo* » **au plus tard le 18 juin 2024**.

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération. Pour des raisons de ressources humaines limitées, seules les vidéastes présélectionnées seront contactés.

Fait à Kinshasa, le 7 juin 2024

Pour Avocats Sans Frontières,

La Directrice Pays